

Date: 10 octobre, 2002 08:53  
À: rene-levasseur@bape.gouv.qc.ca  
Objet: Mémoire des Amis des monts Groulx

Mémoire sur le  
projet d'accès à l'Île René-Levasseur

présenté au

Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE)

par

Les Amis des Monts Groulx

Octobre 2002

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation .....	1
Description du territoire .....	1
Préoccupations .....	2
Recommandations .....	3

## PRÉSENTATION

Les Amis des Monts Groulx est un organisme sans but lucratif incorporé en 2000 dans le but premier de protéger le massif exceptionnel que représente les Monts Groulx. Notre association compte plus de 200 membres et est responsable, entre autres, du développement touristique ainsi que de l'aménagement et l'entretien des sentiers pédestres sur le massif. Notre organisme milite pour la protection des Monts Groulx et lutte continuellement contre l'exploitation anarchique des ressources qui menace les Monts Groulx. Les orientations de notre organisme et de faire découvrir ce massif exceptionnel que sont les Monts Groulx aux adeptes de tourisme d'aventure et de plein air, tout en préservant le caractère sauvage du massif. L'exploitation des richesses qu'ils abritent n'est donc pas souhaitée.

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Les Monts Groulx constituent un massif montagneux situé dans le comté de Saguenay, au nord de Baie-Comeau entre le 51<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> parallèle. Le massif est bordé à l'ouest par le réservoir Manicouagan, à l'est par la rivière Sainte-Marguerite, au sud par les lacs Gabriel et Deschênes et au nord par la rivière Hart-Jaune et le Petit lac Manicouagan. Les Monts Groulx sont accessibles par la route 389, à quelque 300 kilomètres de Baie-Comeau.

D'une superficie approximative de 5 000 km<sup>2</sup> et comptant une trentaine de sommets dont plusieurs atteignent plus de 1 000 m d'altitude, le massif figure parmi les plus importants du Québec. La présence d'un étagement climatique crée une végétation diversifiée passant de la forêt boréale à la lande alpine. Le massif recèle nombre d'attributs qui en font un ensemble à protéger et à mettre en valeur dans toute son intégrité. Depuis plusieurs années, les Monts Groulx font l'objet d'efforts de concertation pour leur attribuer un statut de protection. D'ailleurs, les MRC de Manicouagan, de Caniapiscau et de Sept-Rivières, le conseil tribal Mamuitun, des groupes environnementaux (UQCN, CRECN, WWF) et certains ministères (MRN, MENV, FAPAQ) reconnaissent le caractère particulier des Monts Groulx.

## PRÉOCCUPATIONS

Pour l'instant, les Monts Groulx sont intacts de toute intervention humaine reliée à l'exploitation des ressources. Deux compagnies forestières, dont Kruger, y possèdent des contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) et des claims miniers y existent aussi. Au niveau forestier :

1- Kruger a toujours démontré un esprit d'ouverture et de partenariat. La mise en place de la Table de concertation nous a donné l'opportunité de faire connaître nos préoccupations dans l'établissement des plans d'aménagement forestier de l'entreprise. Résultat : Kruger s'est engagée dans le cadre de la stratégie québécoise sur les aires protégées à soustraire le massif des Monts Groulx de son CAAF. Ce geste, nous espérons, pourrait inciter les autres industriels qui ont des droits sur le territoire à abandonner leur projet de développement des ressources naturelles du massif.

2- Le massif des Monts Groulx offre une vue panoramique unique sur le cratère de l'astroblème de Manicouagan et met en valeur une vaste portion du territoire vierge de l'île René-Levasseur. Ce paysage unique bonifie l'intérêt écotouristique du massif et il était impératif pour notre association de militer pour sa protection. Heureusement, l'attitude positive de Kruger envers notre préoccupation a permis de protéger la péninsule de la baie Memory. Par cette contribution, Kruger augmente de 70 % la superficie d'aires protégées sur l'île. En incluant la réserve écologique Louis-Babel, 20 % de l'île est maintenant protégée. De plus, et pour nous c'est l'essentiel, cette protection permet de garder intact un écran visuel à partir des Monts Groulx.

3- Notre association est également impliquée dans le projet de création d'une réserve mondiale de la biosphère qui comprendrait le barrage Daniel-Johnson, le massif des Monts-Groulx et l'astroblème de Manicouagan. Ce projet régional nous permettra d'accroître le tourisme d'aventure sur la Côte-Nord. Nous tenons à souligner que Kruger est également impliquée dans ce projet et qu'elle démontre la même ouverture d'esprit que dans le dossier des aires protégées.

## RECOMMANDATIONS

Par ses actions et son ouverture depuis nos premiers échanges, Kruger nous a démontré qu'elle était soucieuse de l'environnement. Le projet d'accès à l'île René-Levasseur a été présenté et longuement discuté à la Table de concertation. Toutefois, les intérêts de notre organisme ne sont pas directement affectés par la construction de rampes d'accès et par l'opération d'une barge.

La présence et l'engagement social d'une grande entreprise sur le territoire pourra faciliter la mise en place d'une réserve mondiale de la biosphère. Ainsi, nous croyons qu'il est possible d'harmoniser l'usage du territoire en fonction des besoins de chacun et, pour ce faire, la Table de concertation a jusqu'ici joué un rôle important dans la planification des travaux de Kruger et se doit de demeurer active.

Cependant, en phase exploitation, Kruger et le ministère de l'Environnement devront investir les ressources nécessaires pour assurer le respect des limites de la réserve écologique Louis-Babel et celles de la Baie Memory, de même que préserver la qualité du paysage visible des Monts Groulx.

Étant donné que Kruger a démontré une ouverture d'esprit afin d'intégrer nos préoccupations, nous croyons donc qu'il est possible d'harmoniser l'utilisation du territoire et ainsi limiter, dans des proportions acceptables, l'impact des opérations de Kruger sur les intérêts protégés par notre organisme.

Roch Roy, président